VINCENNES
FONTENAY-SOUS-BOIS

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

S.I.V.U.

pour l'acquisition et la gestion foncière de la parcelle H21 sur le territoire de la commune de Vincennes en vue de la réalisation d'un lycée

Affichage pour une durée d'un mois à compter du xxx juin 2022

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU LUNDI 27 JUIN 2022 A 16 HEURES

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juin à seize heures,

Le Comité syndical du SIVU, dûment convoqué par Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL, Présidente, le 17 juin 2022, conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 5211-11), s'est réuni en son siège, sis 53 bis rue de Fontenay à Vincennes.

Etaient présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Présidente, M. LEBEAU, membres délégués de Vincennes, M. CLERGET, M. ORJEBIN, membres délégués de Fontenay-sous-Bois,

Le Comité a élu comme secrétaire : M. ORJEBIN.

Monsieur ORJEBIN est élu secrétaire de séance *à l'unanimité.*

LE COMITÉ,

- **APPROUVE,** *à l'unanimité*, **le compte rendu de la séance du 12 avril 2022.**

Sous la Présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,

- **DÉCLARE,** *à l'unanimité*, **que le compte de gestion du SIVU dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.**

Sous la Présidence de M. LEBEAU,

- **ADOPTE,** *à l'unanimité des présents (Mme LIBERT-ALBANEL absente au vote),* **le compte administratif du SIVU pour l'exercice 2021. L'excédent de la section de fonctionnement qui s'élève à 511 208,42 € est affecté au poste 002 « résultat de fonctionnement reporté ».**
  L'excédent de la section d'investissement qui s'élève à 2 299 326,45 € est affecté au poste 001 « résultat d'investissement reporté »

Sous la Présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,

- **ADOPTE,** *à l'unanimité,* **le budget supplémentaire du SIVU pour l'exercice 2022 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour les deux sections cumulées, à la somme de 3 123 623,87 €.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30 minutes.

Libert Albanel

La Présidente,
Charlotte LIBERT-ALBANEL

Le Secrétaire,
Vianney ORJEBIN

MAIRIE DE CHENNEVIERES VAL-DE-MARNE